



129664 - Il n' y a aucun mal à faire du bien aux non musulmans qui ne nous combattent pas

question

Je suis une femme travailleuse et je voudrais savoir s'il m'est permis d'apporter de l'eau et de la nourriture à des non musulmans? Un garçon juif est présent sur mon lieu de travail..Quand je vais apporter de l'eau, il me demande de lui en apporter..M'est il permis de le faire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n' y a aucun inconvénient à faire du bien aux non musulmans, à condition qu'ils ne soient pas notoirement hostiles aux musulmans ou aident leurs ennemis contre eux. A ce propos Allah Très haut dit: «Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables.

.Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes.» (Coran,60:8-9).

Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Il ne vous interdit pas de bien faire aux mécréants qui ne vous livrent pas un combat religieux. C'est le cas des femmes et des faibles d'entre eux. Il faut les traiter bien et avec équité car Allah aime les gens justes.** Extrait du Tafsir d'Ibn Kathir, 4/446.

Cheikh Ibn Outhaymine dit dans son commentaire sur la sourate de la vache (2/294): «S'agissant du mécréant, il n' y a aucun inconvénient à lui réserver un bon traitement, à conditionqu'il ne nous



combatte pas pour notre religion et ne nous expulse pas de nos foyers, en vertu de la parole du Très haut: * ** (Coran, 59:8).

Le musulman sera récompensé pour le bon traitement qu'il aura réservé à ceux -là. Il en sera rétribué; Allah a cité parmi les qualités des pieux qui seront admis au paradis: «et offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier» (Coran, 76:8). Le prisonnier ne peut être qu'un mécréant? Quatadah (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : les propos (76:8) signifient qu'Allah ordonne le bon traitement des prisonniers alors que ceux qu'ils (les musulmans) avaient entre les mains étaient des polythéistes. Voir le Tafsir d'at.-Tabari (10/8364).

An-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans al-Madjmou' (6/237) : **il est permis de donner une aumône à un mécréant ou un juif ou un chrétien ou un mage et on en sera récompensé dans l'ensemble.**

Selon l'auteur d'al-Bayane, as-Soumayri dit: «il en est de même de celui qui est en guerre contre les musulmans. La preuve en réside dans la parole d'Allah très haut: **et offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier** (Coran, 76:8) car il est bien connu que le prisonnier est un captif de guerre.»

Allah le sait mieux.